Procès Verbal de l'assemblée générale de l'Association Body Training Club de Langeais.

Le jeudi 2 juin à 19 heures 30 à la salle de danse du COSEC de Langeais se tient l'Assemblée Générale ordinaire ci-après relatée.

Il est établi une feuille de présence de chaque membre entrant en séance, les procurations sont également comptabilisées.

L'Assemblée Générale délibère valablement en raison du quorum atteint conformément aux statuts.

Ordre du jour :

- Rapport Moral du président
- Rapport d'activité
- Rapport financier du trésorier
- Questions et propositions de cours

Le président communique le rapport moral et le rapport d'activité :

- Historique de l'après- COVID : nouveaux adhérents et nouveaux cours avec deux nouveaux coaches : 105 adhérents ! Il regrette le retrait de la salle du COSEC le lundi pour les cours collectifs. Le matériel de musculation devrait être rétrocédé prochainement au BTC.
- Remerciements pour les personnes présentes, les membres du bureau et les adhérents.
- Les membres du conseil d'administration (les membres fondateurs + la future présidente) sont présentés

Le trésorier commente le rapport financier, deux subventions ont été attribuées (500€ par la mairie de Langeais et 400€ par la mairie de Cinq Mars La Pile), les dépenses de l'année ont servi à payer les frais kilométriques des coaches et des bénévoles, le matériel (enceintes, baguettes, ballons, ...), la SACEM, les frais d'assurance et les fournitures (logo, achat de tickets). Le solde du compte est positif : 6500€ ce qui permet de rémunérer les coaches dès le début de l'année (obligation légale).

Modification de statut :
Le conseil d'administration élit chaque année au scrutin secret son bureau. Le(a) président(e) est membre du CA pendant la durée de son mandat.
Le(a) président(e) et son bureau sont chargés de l'administration journalière de l'association, de la gestion budgétaire de celle-ci et de son bon fonctionnement.
Le C.A agit comme conseil si nécessaire.
Pour des actions telles que : Engagement financier supérieur à 500€/recrutement de nouveaux coaches/tout engagement moral ou action pouvant mettre en péril

l’association, le C.A est consulté et peut utiliser un pouvoir de blocage.

Election du nouveau bureau et prévisionnel pour 2022-2023 :
Présidente : Sofia Safi
Secrétaire Emmanuelle Peyrotte
Secrétaire Cindy Sauvage
Trésorière : Sophie Metzinger
Bénévole : Delphine Corre : responsable communication et marketing

- Suite à la rencontre avec M. Escande (adjoint à la mairie de Langeais), Nous avons prononcé notre souhait de garder les mêmes créneaux de cette année pour la prochaine saison.
- Les coaches Emmanuelle et Lucas souhaitent reconduire leurs interventions avec les mêmes cours que cette année.
- Emmanuelle proposera 3 cours : 2 cours le lundi (« baguettes Pound » et zumba de 19h à 20h30), un cours de Step le mercredi soir de 20h à 21h au gymnase
- Lucas proposera 2 cours : Total silhouette (renforcement musculaire) et/ou circuit training et cours de pilates le jeudi de 19h à 20h30
- La musculation pourrait bénéficier d'horaires supplémentaires en présence d'au moins deux adhérents+ des Séances à la carte avec Georges le coach musculation. (En dehors des mercredis et jeudis où la musculation sera ouverte en présence des coaches Emmanuelle et Lucas).
- Le blog va être « relooké »
- Adhésion à payer par chèque ou par carte bancaire
  - ❿ Accès à la musculation
  - ❿ Accès au cours collectifs
  - ❿ Accès à la muscu et aux cours collectifs
  - ❿ Carnet de tickets
  - ❿ Abonnement pour un cours par semaine

Participation au forum des associations samedi 3 septembre à Cinq Mars La Pile
Portes ouvertes fin juin : cours et musculation (semaine du 30 juin)
Remerciements de Serge Eisenhuth, Hilde De Grande et Fredéric Raimon qui quittent le bureau, ils restent membres du conseil d'administration en tant que membres fondateurs.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Président de séance : Serge Eisenhuth Secrétaire : Sophie Metzinger